



Association Sportive Automobile "87"



Fédération Française du Sport Automobile **FFSA**

RALLYE REGIONAL AUTOMOBILE 87

2ème RALLYE 87

LES 13 & 14 MAI 2006

REGLEMENT PARTICULIER



Copyright 2006 - D.M. - Rallye en Limousin

Coupe de France des Rallyes 2006



Championnat 2006
Comité régional du Sport
Automobile LIMOUSIN

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement particulier complète le règlement standard des Rallyes Français

LISTE DES ADRESSES

Organisation et secrétariat

A.S.A. 87
370 rue François Perrin
87000 LIMOGES
Tel : 05.55.43.89.84 – 06.08.33.86.27.
Fax : 05.55.43.89.84

Comité d'Organisation

A.S.A. 87
370 rue François Perrin
87000 LIMOGES
Tel : 05.55.43.89.84 – 06.08.33.86.27.
Fax : 05.55.43.89.84.

Accueil des Officiels

Samedi 13 MAI 2006 de 11 h00 à 15 h00
Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte

Vérifications Administratives.

Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte

- * Publication de la liste des engagés
- * Attribution des numéros de départ

Vérifications techniques.

Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte

DIRECTION de COURSE Collège Commissaires Sportifs

Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte.

Remise des prix Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte

PROGRAMME HORAIRES

* 10 AVRIL 2006

- * Parution du règlement
- * Ouverture des Engagements
- * **MARDI 02 MAI 2006**
- * Clôture des Engagements

* Samedi 06 MAI 2006

- * Publication du carnet d'itinéraire.(road-book)
Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte
De 10 h00 à 12 h00 et de 14 h 30 à 18 h 00.
- * Dates et Heures des reconnaissances
De 10 h00 à 12 h00 et de 14 h 30 à 18 h 00.

* Samedi 13 Mai 2005.

< Vérifications administratives de 10h 00 à 15 h 30>.
Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte

< Vérifications Techniques de 10 h 15 à 15 h 45>.
Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte

* Heure de mise en place du parc de départ :

Le 13 MAI 2006 à partir de : 15 h 00

* 1ère Réunion du Collège des commissaires Sportifs à 16 h 00

* Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte

* Publication des équipages admis à prendre le départ
à 16 h 15.

Briefing des pilotes :

Le 13 mai 2006 à 16 h00

< Départ de la 1^{ère} étape à 16 h 30. Le 13 Mai 2006

* Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte

- Publication des résultats partiels à 22 h 00
- < Arrivée au Parc Ferme de Centre express
Limousin 87270 Bonnac la Côte le 14 mai
2006 à 13h00

- Vérifications finales
- Garage VISCAT Compreignac

Publication des résultats du Rallye :
Le 14 Mai 2006 Centre express Limousin 87270
Bonnac la Côte, une Demie - Heure après
l'arrivée de la dernière voiture.

Remise des Prix à 15 h 30

Article 1 : Organisation :

L'association Sportive 87 organise le **RALLYE « 87 les 13 & 14 MAI 2006. en qualité d'organisateur administratif.**
Le présent règlement a été enregistré à la FFS A
Sous le N° R 119 en date du 08 Mars 2006 :

Comité d'Organisation

Président : Jean-Pierre GROS
Vices présidents : Jean-Michel BRIAT
Eric BOURDACHE
Thierry BAUDOUIN
Secrétaire : Florence PATIER
Dominique LIEVRE
Trésorier : Gilles LUCQUIAUD
Membres : Delphine FLACASSIER
Charles BOISSOU
Thierry ROUSSEAU
J.P. FLACASSIER
David COUDERT
Eric FAURE
Fabien CHABANTE

Permanence du Rallye

De la date d'ouverture des engagements, jusqu'au vendredi 12 MAI 2005

A . S . A . 87

370 rue François FERRIN - 87000 LIMOGES

Tel-Fax 05 55 43 89 84 ou 06 08 33 86 27

Du samedi 13 MAI 2005 à 7 h 30

au Dimanche 14 MAI 2005 à 16 h 00

Centre express limousin 87270 Bonnac la Côte

Tel : 05 55 36 30

Organisateur technique

A.S.A. 87 370 rue François Perrin 87000 LIMOGES

1.1 – Officiels :

Collège des Commissaires sportifs :

Président : JP MANCINELLI lic : 1721-27809
Membres : Renée JECKER lic : 11119 - 1004
David COUDERT lic : 153425 - 1722
Claudie SIALELLI lic : 55586 - 1705
Raymond GIBEAULT lic : 16494 - 1722

Direction de Course :

Directeur : Roger DESMOULINS lic : 04799 - 1722
Directeur Adjoint : Nathalie MONZAT lic : 03609 - 1705
Stagiaire DC : Luc BEAL lic : 9660 - 1721
Adjoint à la direction de course délégué ES :
Guy TRONCAL lic : 1056 - 1705
Laurent TAILLARD lic : 06150 - 1705
Adjoint au directeur de course délégué ES
Michel VAURIE lic : 1059 - 1705
Adjoint au directeur de course délégué ES
Jean Michel BRIAT lic : 110768 - 1722
Délégué Parcs : Hubert MILLET-LAGE lic : 8505 - 1714
Médecin Chef : LACHACHI

Commissaires Techniques

Responsable Jean-Lo uis BOSC lic : 129477 - 1706
Cédric DAURAT lic : 111570 - 1722
Sébastien VERRON lic : 46757 - 1714
Marcel TOURTE lic : 20761 - 1708
Mise en place : Eric BOURDACHE lic : 1722 - 3026

Chargés des relations avec les Concurrents

Roland LAVERGNE lic : 07041 - 1706
Jean-Marie NOZIERE lic : 18970 - 1106

Chargé des relations avec la presse

Gilles LUCQUIAUD

Chronométreurs.

Responsable : Sylvie BUZZIGHIN lic : - 1006
Colette DELMOND lic : 48038 - 1722
Alain BASTIER lic : 12954 - 1708
Marie-Louise JARRAUD lic : 131383 - 1714
Joëlle FAURY lic : 161358 - 1722

Classements

Serge RIBIERRE lic : 17315 - 1708

Commissaire Chargé des parcs

Jean BABAUDOUX

Chargé de la mise en place, et Commissaires

Philippe BONNAUD lic : 40627 - 1722
Jean-Pierre FLACASSIER lic : 36959 - 1722

Avec la participation des commissaires de l'asa 87, de l'asa Mauve de l'asa St Martial, de l'asalac et terre de St Junien Du Comité Régional Limousin et des Comités limitrophes

Du Samedi 13 MAI 2006, de 8 h 00 à 24 h 00, le Dimanche 14 MAI 2006 8 h 00 à 19 h00 Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte

Tableau d'affichage Officiel :

Pendant toute la durée du rallye
Parc d'assistance

Tableau d'affichage pour information

Parc Fermé et Regroupement

1.2 – Eligibilité.

Le rallye « 87 » Compte pour :

- La coupe de France des Rallye 2006
- Le Championnat du Comité du Limousin 2006

1.3 Vérifications.

Les équipages engagés recevront, avec leur accusé de réception d'engagement, une convocation pour les vérifications qui auront lieu le samedi 13 Mai 2006.

Vérifications administratives de 10 h à 15 h : Centre express Limousin

Vérifications techniques : de 10h15 à 15h15 Centre express Limousin

Vérifications finales éventuelles seront effectuées :

Garage VISCAT

Népoulat commune de Compreignac

Taux horaire de la main d'oeuvre 40 € TTC

Article 2 – ASSURANCE

Conforme au règlement standard FFSA. Des rallyes

Article 3 .CONCURRENTS et PILOTES.

3.1 – Demande d'engagement –inscription

3.1.5 -Toute personne qui désire participer au Rallye « 87 »

doit adresser au secrétariat du rallye la demande

D'engagement dûment complétée, avant le Mardi 02 Mai 2006 à minuit (cachet de la poste faisant foi).

3.1.10 - Le nombre des engagés est fixé à 120 voitures.

3.1.1 - Concurrents admis

conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes.

3.1.11.1 – Droits d'engagement

Les droits d'engagements sont ainsi fixés :

Avec publicité facultative des organisateurs 220 €

Sans la publicité facultative des organisateurs 440 €

Pour les pilotes de L'ASA. 160 €

3.1.12 – La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

Article 4 – VOITURES ET EQUIPEMENT

4.1 – Véhicules admis

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

4.2 – Pneumatiques : réglementation de l'utilisation des pneumatiques.

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

4.3 - Assistance

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes pour des raisons de sécurité, le stationnement et

l'assistance des voitures sont **strictement interdits**

en dehors des zones d'assistance autorisées indiquées

Au carnet d'itinéraire

Les temps d'assistance dans les zones autorisées sont inclus dans les temps impartis en tenant compte de moyennes de vitesse raisonnables à respecter sur les secteurs de liaison.

Ces temps figurent pour information sur l'annexe itinéraire et seront indiqués sur les carnets de bord.

4.3.2.3 – Limitation de changement de pièces

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes.

Article 4.3.3 La mise hors course prévue du règlement standard sera strictement appliqué.

Article 5 – PUBLICITE.

La publicité collective obligatoire et facultative seront Communiquées par un additif au présent règlement.

Particulier sauf accord préalable des organisateurs, la pose de tout support publicitaire sur le parcours du Rallye et à proximité immédiate est strictement

Interdite. Toute action publicitaire .

S'appuyant sur l'image de marque du "Rallye « 87 » devra être autorisée par les organisateurs.

Article 6 – SITE et INFRASTRUCTURES

6. - Description

Le Rallye « 87 » représente un

Parcours de 107 Km. Il est divisé en 2 étapes et 6 sections d'une longueur de : 42.300Km

Les épreuves spéciales sont :

- ES 1LE YCURAS.....7.800Km
- ES 2LE YCURAS.....7.800Km
- ES 3 Le NEYCHAT... 7.850Km
- ES 4 MAILLOFARGUEIX...5.150Km
- ES 5 Le NEYCHAT... 7.850Km
- ES 6 MAILLOFARGUEIX...5.150Km

L'itinéraire figure dans l'annexe ITINERAIRE

6.2 - Reconnaissances

6.2.6 - Les reconnaissances devront s'effectuer dans le cadre de la réglementation FFSA et du code de la route

Ob ligation d'apposer sur le pare – brise l'auto collant

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à 4 passages maximum.

Les reconnaissances sont autorisées :

Samedi 06 et dimanche 07 MAI 2005

De 10 h00 à 12 h00 et de 14 h 30 à 18 h 00.

Des contrôles seront mis en place par l'organisation

Article 7 P – DEROULEMENT du RALLYE

7. 2 P – Dispositions Générales Relatives aux Contrôles

7. 2.11 P - Les signes distinctifs des commissaires sont :

- Chefs de poste : < chasubles>
- Commissaires : combinaisons blanche
- Officiels : < chasubles>

7. 6 – Parc Fermé Obligatoire

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

Article 8 – RECLAMATIONS , APPELS

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

Article 9 – CLASSEMENT

Conforme au règlement standard FFSA. Des Rallyes

Article 10 – PRIX et COUPES

Les prix se répartissent comme suit selon le classement Général final ,seul le Scratch et les groupes sont cumulables les groupes et classes ne sont pas cumulables.

Classement Général

1er	300 €
2 ^{ème}	200 €
3 ^{ème}	170 €
TOTAL	670 €

Classement Groupe

1 ^{er}	200 €	si plus de 5 partants
	100 €	si moins de 5 partants
2 ^{ème}	120 €	si plus de 5 partants

Total1280 €

Classement Classe

1 ^{er}	200€	si plus de 5 partants
	100€	si moins de 5 partants
2 ^{ème}	100€	si plus de 5 partants
3 ^{ème}	70 €	si plus de 10 partants

Total5660

Classement équipement Féminin

1ère 190 €

Total des prix distribuables : 7800€

Coupes : des coupes récompenseront :

- Les trois premiers de scratch
- les vainqueurs de groupe
- Les vainqueurs de classe

5 Commissaires de route (tirage au sort)

Les coupes ne sont pas cumulables.

La remise des prix se déroulera le dimanche 14 MAI 2005 à 15 h 00 Centre express Limousin 87270 Bonnac la Côte

Annexe : Répartition des groupes et classes

Voiture de production (Groupe N et FN confondus)

- Classe 1 : Jusqu'à 1400 cm³
- Classe 2 : au – dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe 3 : au – dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³
- Classe 4 : au – dessus de 2000 cm³ limité à 2500 cm³

Voiture du Groupe GT de Série :

- Classe 9 : Jusqu'à 2000 cm³
- Classe 10 : au – dessus de 2000 cm³

Voiture de Tourisme (Groupe A et FA confondus)

- Classe 5 : Jusqu'à 1400 cm³
- Classe 6 : au – dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe 7 : au – dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³
- Classe 8 : au – dessus de 2000 cm³ limité à 2500 cm³

Voiture du Groupe F 2000

- Classe 11 : Jusqu'à 1150 cm³
- Classe 12 : au – dessus de 1150 cm³ et jusqu'à 1400 cm³
- Classe 13 : au – dessus de 1400 cm³ et jusqu'à 1600 cm³
- Classe 14 : au – dessus de 1600 cm³ et jusqu'à 2000 cm³